

Action n°9 :

Service d'Accompagnement à la Maîtrise de l'Énergie

Commune de Malaunay

« Le SAME s'inscrit directement dans la lignée de la mobilisation de Malaunay sur la transition énergétique. »

Guillaume COUTEY

Marie de Malaunay et président du CCAS

« La mobilisation de tous les acteurs permet de faire émerger des solutions de manière collective. »

Léo PARDO

Chargé de projet précarité énergétique, CLER



Visite à domicile

SOURCE : Guide pratique : « Comment mettre en œuvre des projets de lutte contre la précarité énergétique ? Bonnes pratiques et étapes clés. »

INTERLOCUTEURS :

- **Porteur de projet :** Jérôme DUMONT, responsable du CCAS et animateur du SAME, Malaunay, dumont.jerome@malaunay.fr
- **Partenaire :** Léo PARDO, chargé de mission précarité énergétique, CLER



PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Initiative en cours

1/ LOCALISATION ET ÉCHELLE DE DÉPLOIEMENT



40 ménages accompagnés depuis 2014, pour 0,25 ETP et 6 000 habitants

2014

2015

Elaboration d'un dispositif avec l'ANSA

Adhésion au CLER, lancement du SAME, obtention du SLIME

3/ HISTORIQUE

- Malaunay est une **ville en pointe sur la transition énergétique** depuis le milieu des années 2000 : elle est titulaire du label Cit'ergie, membre du réseau des TEPOS, membre du réseau « Villes en transition(s) », et a obtenu le « Prix énergie citoyenne », récompensant les collectivités locales pour leur engagement dans la transition énergétique.
- Après une étude **approfondie sur les forces et les faiblesses du territoire sur la précarité énergie**, une action est apparue comme indispensable en la matière.
- Une initiative a donc été élaborée avec l'**Agence Nouvelle des Solidarités Actives** en 2014, pour aider les ménages les plus précaires à réduire leur niveau d'exposition à l'augmentation du coût des énergies fossiles.
- En **2015**, la ville a adhéré au CLER, a obtenu l'agrément pour bénéficier du dispositif SLIME et a **lancé son SAME, piloté par le CCAS de la ville**.

5/ PRESTATIONS

L'intervention du SAME se fait en trois étapes :

- L'identification** des ménages par le réseau d'alertes.
- La **réalisation d'un diagnostic sociotechnique** des ménages : étude des finances, du bâti, de la consommation d'énergie et d'eau, des compteurs, des factures, etc. La visite est réalisée par l'intervenant du SLIME, en binôme avec un travailleur social.
- L'orientation des ménages vers des solutions, avec plusieurs possibilités :
 - Des **recommandations d'écogestes** simples et ludiques, la pose de **petits équipements** et la distribution de kits.
 - La proposition d'un **relogement**.
 - L'**orientation vers l'opérateur ANAH**.
 - L'**accompagnement** éventuel tout au long des travaux, coordination avec l'artisan, conseils sur les financements, etc.



2/ PORTEUR DE PROJET ET PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Porteur de projet** : Malaunay
- Partenaires** :
 - Réseaux, acteurs régionaux et nationaux** : CLER, UNCCAS, ANSA, réseau TEPOS, CAF de Seine-Maritime
 - Acteurs privés** : LOGEAL Immobilier, EDF collectivités, Fondation MACIF, épicerie solidaire Solépi
 - Collectivités** : Métropole Rouen Normandie, Département de Seine-Maritime



4/ OBJECTIFS

Les objectifs stratégiques du SAME sont de :

- Conseiller les ménages** sur leurs usages et comportements pour favoriser les économies d'énergie ;
- Aider à la rénovation énergétique** ;
- Accompagner le public bénéficiaire** du Plan Départemental d'Aide au logement des Personnes Défavorisées (Fond de Solidarité Logement) ;
- Aider tous types de publics** (locataires de parcs privés/ publics, propriétaires).

La transformation de l'initiative en dispositif SLIME impliquait un objectif de réalisation d'au moins 10 visites à domicile par an. L'objectif à l'horizon 2016, 2017, et 2018 est de **40 visites**.



6/ CIBLES ET CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Le dispositif couvre le **périmètre de la commune de Malaunay**.
- Le repérage est effectué par un **réseau d'alertes** (acteurs sociaux, associatifs, etc.), qui renvoie les publics vers le SAME.
- Le service s'adresse **sans distinction aux propriétaires et locataires** (avec des actions distinctes cependant en fonction de la cible).
- Le parti pris a été de ne pas cibler de populations spécifiques *a priori*. Ainsi, la caractérisation de la précarité n'est pas présumée, et l'intervention est réalisée **chez tous les habitants qui le souhaitent**.



FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

7/ MODÈLE ÉCONOMIQUE

- Le budget global de l'initiative approche **30 000 € sur trois ans**. Ses principales sources de financement sont :
 - 4 000 € annuels de valorisation via les **CEE** (SLIME).
 - 7 500 de la **Fondation Macif** suite à un appel à projets.
 - 4 500 € du **TEPCV**, qui ont permis de s'équiper en matériel : caméras thermiques, ordinateurs, kits d'économie d'énergie.
- Le SLIME, porté par le CCAS, dispose d'un **budget autonome**. Cependant, son déficit d'exploitation est pris en charge par la ville via une subvention.

Informations-clés :



Budget alloué : 30 000 € sur trois ans



Principaux financeurs : CEE via le dispositif SLIME, Fondation Macif, TEPCV



Ressources humaines mobilisées : 0,25 ETP

8/ INTÉGRATION À L'ÉCOSYSTEME DE PARTENAIRES ET PARTIES PRENANTES

- Parmi les **principaux partenaires** :
 - Acteurs locaux : Soliha et INHARI
 - La CAF
 - Les partenaires privés intervenant à domicile
 - EDF
 - La CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)
 - L'ADIL
 - Le Centre Médicosocial du Département
 - Les bailleurs sociaux
- Par ailleurs, des **contacts réguliers ont lieu avec le CLER**, qui pilote le dispositif des CEE. Un compte-rendu des visites est fait à la MACIF, anonymisé.

- L'outil est **principalement porté par le CCAS** de la ville ; le pilotage en lien étroit avec les travailleurs sociaux permet une optimisation dans le choix des ménages accompagnés par le SLIME ou par d'autres dispositifs.
- Les partenariats sont plutôt informels**. L'enjeu est de favoriser les alertes : une fiche alerte a donc été créée, mais les échanges ont plutôt lieu de manière informelle, par téléphone notamment.

9/ RÉSULTATS

- Les retours qualitatifs sur le service sont globalement positifs, de la part des ménages comme des partenaires.
- Cependant, ces retours ne sont pas étayés quantitativement pour l'instant, pour deux raisons :
 - Les personnes accompagnées ont, pour beaucoup, déménagé, complexifiant le suivi.
 - Par manque de moyens.
- Une des prochaines missions du service, pour l'année 2017, est de déployer un questionnaire pour objectiver les retours qualitatifs.
- Le SAME de Malaunay travaille de moins en moins sur l'accompagnement aux éco-gestes et sur le déploiement de petits matériels, et de plus en plus **sur l'accompagnement aux travaux**.

Chiffres-clés :

- Les visites ont concerné **40 ménages** depuis 2014, pour 6 000 habitants. Cela représente un taux de couverture de 4,5 millièmes des habitants par le SLIME chaque année, dans la moyenne des SLIME
- Il s'agissait de 9 locataires du parc public, 6 locataires du parc privé et 25 propriétaires.
- 20 dossiers étaient liés à la précarité énergétique.
- 4 ont bénéficié d'un **relogement**.
- 23 ont donné lieu à des **préconisations de travaux** et 6 ont mené à de **gros travaux d'isolation**.
- 4 sont en cours de traitement pour l'obtention de subventions avec INHARI ; 1 a été finalisé, avec 40 000 € de travaux financés à hauteur de 98 %.



RETOURS D'EXPERIENCE ET BILAN

Pour plus d'informations :

<https://cler.org/le-reseau/retours-experience/la-ville-de-malaunay-a-la-conquete-de-son-autonomie-energetique>

CLÉS DE SUCCES

- **L'engagement historique de la commune sur la transition énergétique** lui apporte une maîtrise des enjeux liés, comme la précarité énergétique, ainsi qu'une connaissance fine des opportunités et difficultés sur son territoire.
- Le **portage politique fort** du dispositif a constitué un facteur clé de succès déterminant, en particulier concernant le financement.
- **L'échelle très locale** et le **lien étroit avec le CCAS** permettent de repérer plus aisément les ménages et de bien les connaître, et facilite également les actions comme les relogements.
- Une **formation complète, technique et sociale** a été dispensée au démarrage à l'intervenant chargé de réaliser les visites et de suivre les ménages.
- **L'intervention en binômes complémentaires** avec un profil plus axé sur la dimension sociale et un second plus axé sur la dimension énergétique est importante, et plus largement **l'approche transversale** adoptée.
- Deux dimensions ont facilité le recours des ménages au SLIME :
 - La **bonne communication** menée par la ville autour du dispositif.
 - La gratuité du service.
- Des **réunions régulières et la bonne entente avec les partenaires** ont également facilité la réussite de la démarche.

FAIBLESSES / LIMITES

- Il est parfois complexe de **mobiliser les acteurs de terrain** : ainsi, les orientations par le réseau d'alertes demeurent insuffisantes.
- Il s'avère souvent impossible de trouver des solutions pour les ménages ne disposant que de très peu de ressources.
- Les artisans menant les travaux financés sont parfois mis en difficulté par les **retards de paiement** des ménages ou par les délais avant versement des financements.
- Il s'agit du **plus petit dispositif SLIME** déployé actuellement, **dans l'absolu**, en termes d'objectifs comme en termes de nombre de ménages ciblés ; rapportés au nombre d'habitants, l'action du SAME est cependant dans la moyenne des SLIME.

DEGRÉ ET CONDITIONS DE RÉPLICABILITÉ

- Degré de répliquabilité :
 - Les projets SLIME / SAME apportent des **solutions concrètes aux ménages**, de manière efficace et par vocation répliquable
 - Malaunay démontre que le dispositif SLIME peut être déployé à **toutes les échelles**, y compris très réduites.
- Conditions de répliquabilité :
 - Importance de la **volonté politique** et managériale.
 - importance de la **mobilisation des services de la collectivité** : notamment, la prise en charge de l'action du SLIME implique des mutations dans les missions de certains agents.

ÉVOLUTION

- Malaunay envisage **d'améliorer le suivi du dispositif** par une étude d'impact quantitative et qualitative plus systématique : distribution d'un questionnaire à chaque ménage accompagné, calcul des consommations d'énergie et d'eau évitées, etc.
- Il est également envisagé **d'ouvrir le dispositif aux autres dimensions de la précarité** : mobilité, précarité alimentaire, etc.
- Des dispositifs ont souvent été déployés sur un territoire assez restreint, et ont été étendus plus largement, par exemple dans le cas de la ville de Lille, où le SLIME a été étendu à la métropole, ce qui pourrait être envisagé.

RECOMMANDATIONS VIS-A-VIS DES ACTEURS LOCAUX

- **L'accompagnement des ménages doit être approfondi** : rencontrer et déployer quelques équipements n'est pas suffisant. En moyenne, chaque dossier implique 5 heures de travail, et bien plus pour les dossiers avec accompagnement aux financements.
- Par ailleurs, le repérage et le diagnostic sont importants, mais ne suffisent pas : la **création d'un véritable service, avec des personnes formées**, est indispensable.
- Le dispositif doit être **ancré dans un projet plus large de territoire** visant l'aménagement, la transition énergétique, etc.
- Ainsi, le SAME de Malaunay que des initiatives sur la précarité énergétique, et des SLIME, peuvent être déployés à échelle très réduite, à la mesure de la population et des moyens de la ville.